

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
VILLE DE PORT-CARTIER



## AVIS PUBLIC

BIEN D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$ ALIÉNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ  
AUTREMENT QUE PAR ENCHÈRE OU SOUMISSION PUBLIQUE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Port-Cartier, donne avis que la municipalité a aliéné comme suit, autrement que par enchère ou soumission publique, le bien ci-après décrit, d'une valeur supérieure à 10 000 \$ :

Bien		Nature de l'acte d'aliénation	Prix / Contrepartie (taxes applicables en sus)	Acquéreur
N° de lot pour le terrain (du cadastre du Québec, en la circonscription de Saguenay)	Adresse civique			
4 692 651	6, boulevard des Îles Port-Cartier Qc G5B 2N1 (Terrain vacant)	Vente	86 158,76, \$	GESTION MDGA (PORT-CARTIER) INC.

DONNÉ À PORT-CARTIER, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.

La greffière,

M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ

AC/bb